

Français 1 à 7 - La phrase

I- Qu'est-ce qu'une phrase ?

Définition : Dans la tradition scolaire, une phrase est « un groupe de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point ».

1) La phrase en 3 points de vue

- **Syntaxique** : Une phrase est une structure **complète** et **autonome**, avec des **constituants** hiérarchisés qui entretiennent des rapports de dépendance.

Ex : [une grenouille] [vit un bœuf].

GN GV

- **Sémantique** : phrase canonique -> **sujet + prédicat** (le prédicat « dit quelque chose » sur le sujet en lui attribuant une propriété).

Ex : [Ce film] [est formidable].

Sujet Prédicat

- **Pragmatique** : dans une situation d'énonciation, la phrase intègre une **modalité d'énonciation** (indique l'acte de langage qu'elle permet d'accomplir : assertion/déclaration ; interrogation ; injonction).

Ex : [M'y voilà ?]

Interrogative

[- Vous n'en approchez point.].

déclarative

2) La phrase verbale

Elle apparaît comme la norme, c'est pourquoi on la qualifie de « **canonique** ».

On peut considérer la phrase verbale comme :

- **Organisée autour du verbe** (où il est le noyau de la phrase, l'axe de symétrie. Les autres composants s'agencent autour de lui).

Ex : [Le renard] [a traversé] [la clairière endormie].

Sujet Verbe Complément

- Composée de **deux constituants essentiels** (groupe sujet et groupe verbal).

Ex : [Le renard] [a traversé la clairière endormie].

Groupe sujet Groupe verbal

△ Les phrases à **présentatifs** (*voici, voilà, c'est, il y a*) sont des formes particulières de phrase verbale.

3) La phrase non verbale

Elle se caractérise par l'**absence de verbe conjugué**.

Elle peut être :

- Une phrase sémantique qui exprime une **prédication** (Ex : *Difficile, cet exercice ! -> dit quelque chose sur l'exercice*).
- Une phrase pragmatique qui comporte une **modalité d'énonciation**. (Ex : *Vos papiers !* (injonctif) / *Pas des nouvelles, bonnes nouvelles* (déclaratif) / *Un dessert ?* (interrogatif) / *Vous deux !* (exclamatif)).

Elle peut avoir deux structures différentes :

- La phrase verbale à **un terme** comporte qu'un **prédicat**. Le sujet est implicite, il peut être identifié par le contexte. Ex : *Traître ! / Très bon*.
- La phrase verbale à **deux termes** comporte un **sujet** et un **prédicat**. L'ordre des termes varie.
Ex : *Mozart, un génie !*
 S P

Les termes de salutations, les interjections, les mots oui/non ne sont pas des phrases non verbales.

Difficultés :

- Une phrase non verbale peut comporter un verbe (ex : verbe figure dans la subordonnée -> *Remarquable, ce film de Tim Burton que je viens de voir !*).
- Toutes les structures sans verbe conjugué ne constituent pas des phrases non verbales si elles n'ont pas de prédicat et de modalité d'énonciation. Ex : *Adieu, Monsieur le professeur*.

II- Types et formes de phrases

1) Les types de phrases

Il existe **4 types de phrases** : **3 types énonciatifs**, qui correspondent à un acte de langage, et **1 type expressif**, qui fait apparaître les sentiments du locuteur.

3 types énonciatifs :

- Phrase **déclarative** : le sujet énonce une vérité. Ex : « *ma maison est plus grande que la tienne.* »
- Phrase **interrogative** : questionnement. Ex : « *Quel est cet oiseau bleu ?* »
- Phrase **injonctive** : acte d'ordonner. Ex : « *Passe-moi le sel.* »

1 type expressif :

- Phrase **exclamative** : fait apparaître les **sentiments** du locuteur de manière marquée (# phrase déclarative qui est non marquée). Ex : « *On n'a pas interdit la cigarette !* » (*Désespoir ou joie*) / « *Quel gâchis !* »

Chacun des types peut être de forme négative ou positive.

Une phrase appartient qu'à un seul type.

2) Les formes de phrases

Une forme logique : **positive** (= affirmative) ou **négative**.

Ex : Mon verre n'est pas grand -> négative / Je bois dans mon verre -> positive / affirmative.

Trois formes facultatives : passive, emphatique, impersonnelle.

- **Passive** : constituée de l'**auxiliaire être et du participe passé**. Le complément d'agent est introduit par « par » (des fois « de »). *Ex* : La château est envahi par les touristes.
- **Emphatique** : pour mettre en valeur un constituant de la phrase. 2 procédures :
 - o Par **extraction** : « c'est ... qui/que ». *Ex* : c'est papa qui va être content.
 - o Par **dislocation** : un constituant est **détaché** en début ou fin de phrase et repris ou annoncé par un **pronom**. *Ex* : Ta sœur, elle mange des brocolis. / Ta sœur en mange, des brocolis.
- **Impersonnelle** : avec un **pronom impersonnel** (sujet apparent) + **sujet réel/logique**. *Ex* : Il sera proposé 5 tableaux à la vente.

III- Phrase simple et phrase complexe

1) La phrase simple

Une phrase simple ne comporte **qu'un seul verbe conjugué ou plusieurs verbes conjugués** qui sont **juxtaposés** ou **coordonnés** et qui ont un **sujet unique** (*Ex* : Un avion décolle, vole, atterri.).

Elle est composée d'un **groupe sujet** et d'un **groupe verbal** qui sont dépendants l'un de l'autre.

Ex : Le chat dort. / Sortez (sujet effacé).

△ La longueur de la phrase ne détermine pas si elle est simple ou complexe.

La phrase simple peut être **minimale** (sans expansion, ne peut pas être réduite) ou **étendue** (= comporte des expansions du nom).

Ex : Après un long trajet, [mon ami est arrivé] au milieu de la nuit. -> étendue

Minimale

2) La phrase complexe

La phrase complexe comporte **au moins deux propositions** qui comportent chacune un groupe sujet et un groupe verbal.

Ces propositions peuvent être **autonomes** (juxtaposées ou coordonnées) : aucun lien de dépendance entre elles.

- **Juxtaposées** : séparées par une virgule. *Ex* : Les chiens aboient, la caravane passe.
- **Coordonnées** : reliées par une conjonction de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*).
Ex : L'arbitre a sifflé le début de la partie et il s'est mis à pleuvoir.

Les propositions peuvent aussi être **subordonnées** :

- Les propositions principale et subordonnée ont un **lien de subordination**.
- La proposition subordonnée **dépend d'une proposition principale**.
- La subordination est souvent marquée par un **mot subordonnant** : une conjonction, un pronom relatif.
- 3 catégories de subordonnées : **relatives, complétives, circonstancielles**.

IV- Les propositions subordonnées complétives et circonstancielles

1) La subordination et mot subordonnant

A retenir : La phrase complexe comporte **plusieurs propositions** qui peuvent être **juxtaposées, coordonnées**, ou organisées hiérarchiquement en **principale** et **subordonnée**.

Toutes les propositions comportent un **sujet** (ou groupe sujet) et un **verbe** (ou groupe verbal).

Les propositions subordonnées se construisent dans un lien de dépendance par rapport à une autre proposition : la principale.

La **relation de dépendance** se fait généralement par rapport à un des **constituants de la proposition principale**, avec un **mot subordonnant**.

Mots subordonnants :

- Conjonction de subordination : *que, quand, comme, si ...*
- Locution conjonctive : *parce que, dès que, pour que ...*
- Terme interrogatif : *où, quel, si...*
- Pronom relatif : *qui, que, quoi, dont, où, lequel (et ses différentes formes)*.

Difficultés : certaines subordonnées n'ont **pas de mot subordonnant** :

- Subordonnée **infinitive** : son verbe est à l'infinitif et possède un autre sujet que celui de la proposition principale. Souvent COD, et peut être remplacée par une complétive.
Ex : J'entends siffler le train. -> J'entends que le train siffle.
- Subordonnée **participiale** : son verbe est au participe présent ou passé. Elle possède un sujet propre. Souvent CC de temps ou de cause.
Ex : La fête terminée, chacun rentra chez soi.

2) Les propositions subordonnées complétives

Elles peuvent se substituer à un groupe nominal et sont souvent **COD** ou **COI** du verbe. Parfois, elles peuvent être sujet, complément du nom ou complément de l'adjectif.

Il en existe 2 types :

- Subordonnées conjonctives :
 - Introduites par la conjonction de subordination « **que** » ou « **ce que** ».
 - Elles dépendent souvent d'un verbe exprimant un **acte de nature psychologique** (déclaration, jugement, expression, sentiment, volonté) : **aimer, vouloir, souhaiter** etc. *Ex : Elle a toujours voulu que je réussisse.*
 - Elles peuvent être de **formes impersonnelles** : *il arrive, il semble, il se peut, il faut, ou il est + attribut.* *Ex : Il faut que tu viennes.*
 - Souvent **COD** du verbe principal. *Ex : Je pense que tu iras loin. (COD de « pense »)*
 - Parfois **sujet** (*Ex : Qu'il accepte me surprendrait*), **compléments de nom** ou **compléments d'adjectif** (*Ex : Je suis heureux que tu aies réussi.*), ou **COI** (*ex : Je tiens à ce que vous veniez.*)

Attention ! « **Ce que** » peut introduire une **complétive** ou une **relative**.

- **Subordonnées interrogatives indirectes :**
 - o Introduites par une conjonction (*si*), un pronom (*qui, quoi*), un déterminant (*quel*) ou un adverbe interrogatif (*qui, où, quand, comment* etc).
 - o Elles portent une interrogation.
 - o Ex : Je me demande *s'il viendra*. / Je voudrais savoir *quelle heure il est*.

Attention ! Ne pas confondre le « **si** » conditionnel (ex : *Si j'étais riche*) et le « si » interrogatif.

+ cf fiche bristol « emploi des modes dans les complétives »

3) Les propositions subordonnées circonstancielles

Elles sont introduites par une **conjonction de subordination** : *quand, si, comme*, ou par une **locution conjonctive** : *parce que, dès que, aussitôt que, pour que, bien que, jusqu'à ce que, en attendant que ...*
Elles ont une fonction de **complément circonstanciel** en apportant des précisions sur les circonstances de l'action.

Différents types :

- **De temps** : *quand, lorsque, pendant que, avant que, après que ...* -> rapport chronologique.
Ex : *Quand une difficulté surgissait, il m'aidait.*
- **De cause** : *parce que, puisque, comme, du fait que ...* -> répondent à la question « pourquoi ? » ou justifient la principale.
Ex : *Elle ôte ses chaussures parce qu'elle a mal aux pieds.* / *Puisque tu sais tout, tu vas pouvoir répondre à la question.*
- **De conséquence** : *si bien que, de sorte que, de manière que, de façon que, si + que, tellement + que.* -> enchaînement des faits.
Ex : *Il était fatigué si bien qu'il s'est arrêté.* / *Il est si gentil qu'on lui pardonne.*
- **De but** : *pour que, afin que, de peur que, de crainte que ...* -> intention (toujours au subjonctif !).
Ex : *Nous avons dû insister pour qu'elle vienne.*
- **De concession** : *bien que, encore que, quoique, même si ...* -> processus argumentatifs. Une cause supposée admise par un locuteur est refusée ou présentée comme sans effet.
Ex : *Bien qu'il sache lire, il n'a rien compris.*
- **De condition** : *si, à condition que, à moins que, en admettant que, en supposant que ...* -> condition de réalisation de la principale.
Ex : *Si tu pars, n'oublie pas tes amis.*
- **De comparaison** : *comme, comme si* ou adverbes : *plus, moins, aussi + que.*
Ex : *Il ment comme il respire.* / *Il est revenu plus vite que je ne pensais.*

△ Il ne faut pas confondre les subordonnées circonstancielles de concession et les subordonnées relatives concessives, introduites par « **que** ».

V- Les propositions subordonnées relatives

Elles sont introduites par les **pronoms relatifs** : *qui, que, quoi, dont, où, lequel* (+ ses différentes formes), et **dépendent** généralement **d'un nom**.

Le **pronom relatif** a toujours une **fonction** dans la subordonnée relative !

Ex : Il mit le livre dans les mains de Léa, qui ne put en déchiffrer qu'un seul caractère. (« qui » : sujet de « put déchiffrer »).

△ Seul « dont » est juste pronom relatif, les autres peuvent aussi être pronoms interrogatifs.

Il y a plusieurs sortes de propositions subordonnées relatives :

- Relatives adjectives :

- Jouent le rôle d'un **adjectif épithète** ou **apposé**. *Ex : J'aime les roses qui sont rouges.*
-> *J'aime les roses rouges.*
- Elles **complètent un antécédent** qui peut être un GN, un pronom personnel, un pronom possessif, un pronom indéfini.
- Peuvent être **déterminatives/restrictives** (on ne peut pas les supprimer, nécessaires pour identifier l'antécédent) ou explicatives/appositives (pas nécessaires à la compréhension, ne servent pas à reconnaître l'antécédent).
Ex : J'entends les voix des gens qui se baignent en contrebas. -> déterminative.
Elle attrapa sa clé qui traînait sur la table. -> explicative.

+ voir fiche bristol mode

- Relatives substantives :

- N'ont **pas d'antécédent**.
- Elles sont comme un GN et peuvent prendre toutes les fonctions (sujet, complément etc).
- Sont introduites par :
 - Le pronom relatif « **qui** » (ou variante). *Ex : Qui vole un œuf vole un bœuf.*
 - **Préposition + pronom relatif « quoi »**. *Ex : Voilà bien à quoi il fallait penser !*
 - Le pronom relatif « **où** ». *Ex : Allez où bon vous semble.*

- Relatives périphrastiques :

- N'ont **pas d'antécédent**.
- Introduites par une locution : Pronom démonstratif (*ce, celui*) (ou adverbe (comme *là*)) + pronom relatif -> *ce qui, ce que, celui que, là où*.
Ex : Celui qui a dit cela est un menteur.

NB : Les relatives **prédicatives** sont introduites par « qui ». Elles apportent une information essentielle sur l'énoncé. *Ex : Je le vois qui parle. / Voilà le train qui arrive.*

En résumé :

- Avec antécédent : relatives adjectives ou prédicatives.
- Sans antécédent : relatives substantives ou périphrastiques.

VI- Les classes et fonctions grammaticales

1) Les classes de mots

Une classe de mots est un **ensemble d'unités linguistiques** ayant en commun des **propriétés morphologiques, syntaxiques ou sémantiques**.

Les mots qui font partie d'une même classe de mots peuvent **se substituer les uns aux autres**.

Ex : Le petit chat dort.

- « le » : un / mon / ce
- « petit » : gros / gentil
- « chat » : chien / renard
- « dort » : court / part

Il y a 9 classes de mots (5 variables et 4 invariables).

Classes de mots	Exemples
Variables	
Verbes	<i>Chanter, venir, aller ...</i>
Noms (= substantifs)	<i>Chien, chat, homme, pain ...</i>
Adjectifs	<i>Bleu, beau, grand, gentil ...</i>
Déterminants	<i>Le, la, cette, des, deux, quelques ...</i>
Pronoms	<i>Il, cela, qui, personne ...</i>
Invariables	
Adverbes	<i>Alors, hier, bien, très, vite ...</i>
Prépositions	<i>À, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous, chez ...</i>
Conjonctions	<i>Et, ou, ni, quand, comme ...</i>
Interjections	<i>Ah, hé, oh, chut ...</i>

Chaque classe de mots regroupe des mots simples ou des mots composés (nom composé, adjectif composé, verbes composés et locutions adverbiale, prépositionnelle et conjonctive).

La classe des **déterminants** contient l'ensemble des termes qui peuvent précéder le nom, indiquer le genre et le nombre du nom avec lequel ils s'accordent, et qui constituent le GN avec le nom. En principe tout déterminant peut être remplacé par l'article défini « **les** ».

2) Les fonctions grammaticales

Les fonctions reposent sur les **relations entre les termes** d'une phrase. Elles sont définies en termes **relationnels, sémantiques et formels**.

Identifier une fonction = se demander quel **rôle** joue le mot/groupe de mots étudié dans la phrase.

Il existe deux grands types de fonctions :

- La fonction « **sujet** » : *ex : Le petit chat boit son lait.* (Groupe sujet / groupe verbal)

- La fonction « **complément** » :
 - Complément de phrase = **complément circonstanciel**. *Ex : Chaque matin, la cloche sonnait.*
 - **Complément du nom**. *Ex : Le portail de la maison.*
 - **Complément de l'adjectif**. *Ex : Il est fort en maths.*
 - **Complément du verbe** (= complément essentiel du verbe. COD / COI). *Ex : Le gardien surveillait l'entrée.*

VII- **Thème et prédicat**

Plus au programme !!